



Prévenir la dénutrition : comment et quand vérifier la santé visuelle des résidents ?



Enjeux et positionnement de VYV³

Tous les sens sont importants au niveau de la restauration, une bonne vision de la nourriture est essentielle : « on mange avec les yeux ».

Les troubles visuels représentent pourtant un important facteur de risque de la perte d'autonomie et, en conséquence, de risque de dénutrition.

► Près de 40 % des personnes âgées de 78 ans et plus présentent des troubles de la réfraction non corrigés et 35 et 44 % souffrent d'une pathologie oculaire.



Les réponses concrètes à cette question

POURQUOI LA VISION DES PERSONNES ÂGÉES DIMINUE AU FIL DES ANNÉES

Les personnes âgées souffrent souvent de troubles de la vision, c'est la conséquence inévitable de l'avancée en âge.

Traitement pour la DMLA, intervention chirurgicale pour la cataracte, correction pour la myopie... de nombreuses solutions existent et permettent de limiter considérablement les risques de malvoyance dès lors qu'un diagnostic est réalisé à temps.





LE REPÉRAGE DES TROUBLES VISUELS

Les personnes âgées, pour des raisons très différentes, ne communiquent pas sur les troubles visuels, il est alors important de se préoccuper du suivi des résidents :

- **Demander** la dernière **prescription d'ophtalmologue** ou à défaut la programmation d'un rendez-vous au moment de l'entrée de la personne âgée en établissement.
- **Recenser** dans le dossier résident l'historique du suivi ophtalmologique.
- Mettre en place des **actions de repérage** des troubles ou difficultés liés à la vision.
- **Signaler** et organiser avec les familles une visite auprès d'un médecin-ophtalmologue ou d'un opticien si la prescription médicale de correction date d'au moins trois ans.

LES SYMPTÔMES

- Trébucher et/ou se cogner régulièrement, voire chute plus souvent
- Marche plus lentement, se tient au mur pour marcher
- A réduit son périmètre de marche, voire ne sort plus ou va de moins en moins loin
- Au cours de ses déplacements, ralentit, se crispe au bras ou s'arrête quand il y a un passage plus sombre ou au contraire plus lumineux
- Devient maladroit / renverse des objets
- Se salit beaucoup, porte des vêtements tachés sans s'en rendre compte
- Se rase/se maquille moins bien ou plus du tout
- Ne regarde plus la télévision ou la regarde de très près
- Ne lit plus, n'écrit plus, ne téléphone plus ou moins
- Se plaint de ses lunettes, ne porte plus ses lunettes
- Se plaint de ne pas voir
- A une manière inhabituelle de regarder (plisse les yeux, ferme les yeux...)
- Ne fixe plus le regard de ses interlocuteurs en leur parlant
- Ne reconnaît plus les personnes, les confond
- Perd ses objets / les cherche / ne les reconnaît plus
- Se plaint de la luminosité, allume les lampes dans les pièces en permanence, quelle que soit la luminosité

LES SOLUTIONS EXISTANTES

- Le décret n° 2020-110 du 11 février 2020 relatif à l'expérimentation prévue par la loi n° 2019-72 du 5 février 2019 visant à améliorer la santé visuelle des personnes âgées en perte d'autonomie autorise les opticiens-lunetiers à réaliser pour les résidents d'Ehpad une réfraction et à adapter, dans le cadre d'un renouvellement de délivrance, les lunettes. Sont concernées :
 1. les prescriptions médicales initiales de verres correcteurs en cours de validité, sauf opposition du médecin;
 2. les corrections optiques des prescriptions médicales initiales de lentilles de contact oculaire, sauf opposition du médecin.
- Les solutions de télé-ophtalmologie (examen réalisé en structure par un orthoptiste puis transmis à un ophtalmologue par télé-médecine).
- Le médecin traitant peut, dès lors que la dernière correction date de moins de 3 ans, prescrire un changement de lunettes.
- Le conventionnement avec un magasin d'optique.
- Mon Opticien en Ehpad : expérimentation pilotée par l'ARS en Normandie et en Centre-Val de Loire.





Enfin, d'autres initiatives voient le jour partout en France, par exemple :

- Lunettes au Logis, créé en 2015, propose la visite d'un opticien à domicile sur rendez-vous, de Nantes à Cholet et d'Angers à Saumur.
- Les Opticiens mobiles, un réseau qui se déplace chez les seniors dans toute la France, y compris en Ehpad.
- Atol Mobile, un camping-car d'opticiens auvergnats qui se rendent au domicile des personnes âgées, dans le Cantal et la Corrèze.
- L'opticien qui bouge : secteurs de Lille, Troyes, Poitiers, Toulouse et Charente

L'établissement doit s'assurer du libre-choix de l'opticien par le résident.

L'IMPORTANCE DE LA PRÉSENTATION DES PLATS

L'équipe de cuisine a aussi un rôle fondamental à jouer au niveau de la présentation, quelques idées :

- Mettre de la hauteur dans les assiettes, les présentations « à plat » ne sont pas agréables pour les personnes âgées.
- Mettre des épices, des herbes, des décorations comestibles.
- Servir des petites portions, cela permettra d'avoir une présentation plus aérée et évitera également de rebuter les convives.
- Jouer sur les couleurs :
 - vives pour égayer et repérer plus facilement ;
 - contrastées entre les aliments (éviter le poisson avec une sauce blanche et du riz).

La présentation est essentielle dans la stimulation de l'appétit, les odeurs seront également très importantes.



VYV³ en action

Découvrez en vidéo l'offre « Chez Vous » de VYV³ Pays de la Loire.



> [Voir la vidéo](#)

